

REVUE DE PRESSE



21 JUIN 2016

> 04 JUILLET 2016



Jeudi 23 juin 2016 / Xeulilly

Eveil musical et peinture au RAM



Un rendez-vous apprécié des assistants maternels.

La dernière rencontre avant les vacances du relais d'assistants maternels « au fil d'Ariane » s'est déroulée à l'accueil périscolaire, jeudi dernier avec une participation un peu plus réduite que d'habitude.

Après l'accueil café des participants, les bambins ont pu se livrer à des jeux libres à l'aide de jouets et jeux mis à leur disposition par les animatrices du RAM de Moselle-et-Madon, pour se poursuivre par un temps d'éveil musical pour les moins de 18 mois, en manipulant des instruments de musique adaptés,

sous la conduite de Marie. Les plus de 18 mois ont découvert la peinture à l'aide de rouleaux munis de laine enroulée de type tricotin afin de réaliser des motifs colorés sur papier, atelier piloté par Céline. La rencontre s'est terminée par un passage sur le tapis à histoire, avec récits de nombreuses comptines qui ont captivé les enfants dans une ambiance conviviale.

Vendredi 24 juin 2016 / Neuves-Maisons

Un projet de territoire à mener ensemble

En préambule du dernier conseil communautaire de Moselle et Madon du mois de juin qui s'est déroulé dans la commune dans la salle socioculturelle de Frolois, Filipe Pinho, président de la CCMM, a présenté le nouveau projet de territoire prenant en compte les quatre prochaines années. Il a débuté par une description de la situation actuelle du territoire avec ses 19 communes, ses 30.000 habitants et les différences importantes qui existent en fonction des lieux d'habitation.

S'adressant aux représentants du collectif de Frolois pour le haut débit présent dans la salle, il a souligné l'importance de l'accès à Internet, rappelant que la fibre optique pour tous les habitants de Moselle et Madon était aussi un des objectifs du projet de territoire. Il a souligné que, parce que la CCMM était une addition de territoires communaux, le projet communautaire et le projet communal devaient être naturellement connectés : « Il me semble important de poser les bases d'une fédération autour du projet commun. Il ne peut pas y avoir sur ce territoire, de coupures franches entre un monde urbain et un monde rural. » La présentation du projet de territoire 2016-2020 s'est poursuivie par la diffusion de diapositives montrant que celui-ci était construit sur plusieurs grands axes comme la reconversion pour dynamiser l'économie locale et créer des emplois, le territoire de vie citoyen et solidaire afin de permettre un égal accès aux équipements et aux services et enfin une collectivité responsable et engagée dans le développement durable. En conclusion, Filipe Pinho a précisé que pour franchir les différentes étapes du projet de territoire, celui-ci devait être pris en compte collectivement et devra être accompagné par les 19 communes de Moselle et Madon.

Aires de grand passage

Le schéma départemental d'accueil des gens du voyage prévoit la mise à disposition sur le secteur Grand Nancy, Moselle Madon, de 150 places permettant l'accueil des « grands passages », c'est-à-dire le séjour de courte durée.

Au terme d'une concertation sous l'égide du préfet, pour l'année 2016, les grands passages seront répartis entre un site dans le Grand Nancy et le parc d'industries Moselle rive gauche. Proposé par la communauté de communes Moselle et Madon en accord avec le maire de Messein, ce site permet l'accueil des gens du voyage dans les conditions satisfaisantes.

Samedi 25 juin 2016 / Neuves-Maisons

Transports publics : lignes embrouillées

Lignes embrouillées dans le secteur de Neuves-Maisons

Que demandent les usagers des transports publics ? Des services fiables, des horaires adaptés, des tarifs abordables sinon gratuits avec des billets utilisables dans divers bus et les trains. Cela semble facile, ça ne l'est pas. Hervé Tillard, maire de Chavigny, le « Monsieur Transports de la CCMM » revenait mercredi soir de Paris.

Au cours d'une réunion qui a duré plus de deux heures, il a gardé dans sa main son ticket de métro du STIF qui lui a permis d'emprunter le métro, le tram, le bus, le RER, le transilien SNCF et même le funiculaire de Montmartre.

Mais que pensent les usagers d'ici ? Les bus de la ligne 512 (CHU-Pont-Saint-Vincent) sont moins nombreux (ER du 31 août 2015) et le Sub Ouest devrait être arrêté en 2017 (ER du 14 juin 2016).

« Il ne faut pas hurler avant les décisions » tempore Hervé Tillard, observant un « débat de tranchées » entre le Département, le nouveau pôle métropolitain et les "autorités de transport", au nombre de 13 dans le seul département. Il a annoncé que le syndicat mixte Sub Ouest était prolongé jusqu'en 2018.

« Les combats entre élus, les usagers s'en fichent », a dit un participant. La Région, nouvelle autorité, devra mettre tout cela en ordre.

Localement, on observera à la rentrée la remise en service de la ligne du T'MM desservant le Val-de-Fer à Neuves-Maisons. La fermeture du guichet de la gare de Pont-Saint-Vincent « n'est pas à l'ordre du jour ».

Vendredi 01 juillet 2016 / Viterne

Le mercredi des histoires et des contes



Une journée loisirs qui n'a pas déplu !

Mercredi après-midi, les bénévoles de la bibliothèque conviaient les petits à la dernière séance "des histoires et des contes", qui se déroule pour une fois au terrain de sport, sur le thème des vacances.

Les enfants de 3 à 12 ans étaient présents ainsi que des parents. Le rendez-vous était consacré aux loisirs, partie de pêche, pétanque et un goûter offert par un des parents pour terminer l'année en beauté.

Marie-Christine, Patricia et Michelle, pensent reprendre à nouveau les séances des histoires et des contes à la bibliothèque en septembre. Ce sera le dernier mercredi de chaque mois, malgré le désengagement de la communauté Moselle Madon pour la bibliothèque des petites communes, en espérant le soutien de la municipalité. Si vous avez quelques livres à donner à la future bibliothèque qui va être gérée par les bénévoles, ils seront les bienvenus, merci d'avance.

Samedi 02 juillet 2016 / Xeulilly

Xeulilly : course d'orientation en vélo pour les écoliers



Le départ à vélo pour une quarantaine d'écoliers du CE2 au CM2 qui s'apprêtent à apprendre à se repérer dans la nature.

Sous un soleil radieux, une quarantaine d'élèves du CE2 au CM2 ont pris le départ pour une sortie en direction des étangs de Chaligny, encadrés de Mmes Bonnet et Reboulet, enseignantes, des deux animateurs sportifs, Vincent Vuillemand et Jean Yves Oudot, de Moselle et Madon et de quelques parents d'élèves. Un parcours sécurisé et accompagné par la voiture-balai prête à intervenir si besoin était.

À l'arrivée, les élèves ont pu participer à une course d'orientation à vélo dans le secteur proche de Chaligny. Avant de pique-niquer, à l'ombre des arbres, afin de récupérer, pour reprendre le circuit en sens inverse. Le groupe est revenu en milieu d'après midi au groupe scolaire.

Une belle randonnée avant les vacances d'été.

E3M en concert



200 personnes sont venues applaudir les élèves de l'école de musique, dans la salle multi-activités.

Dans le cadre de sa tournée intercommunautaire, l'école de musique Moselle et Madon s'est arrêtée à Pont-Saint-Vincent vendredi dernier. 200 personnes ont applaudi les élèves qui se sont produits pendant près de deux heures. Ils ont présenté différents styles de musique en version chantée ou instrumentale. Les sons produits avec des tubes en plastique ont surpris et enthousiasmé le public. Dominique Goepfer conseillère municipale a géré la mise en place et

l'accueil des musiciens et spectateurs. Rachel Himbert présidente de l'association « Honneur aux dames » a pris en charge la buvette à l'entracte.



COMMUNES

CCMM

Gendarmerie de Neuves-Maisons : le capitaine Kirch rejoint Verdun



Cérémonie de départ en présence de nombreuses personnalités et collègues.

Pendant quatre ans, il a mis ses qualités professionnelles et humaines, au service de la population du secteur de Neuves-Maisons en dirigeant la brigade de gendarmerie forte de 47 hommes et femmes. Le capitaine Denis Kirch poursuivra sa carrière à la compagnie de Verdun, « une affectation méritée ».

« La gestion de cette brigade m'a pris beaucoup d'énergie » a-t-il avoué, « fatigué mais heureux ». En

quatre années, Denis Kirch a totalisé 10.000 interventions, 6.000 crimes et délits constatés, et 2.500 interpellations avec 600 gardes à vue. Lors de la cérémonie de son départ, il a rendu hommage à son équipe mais aussi aux épouses des gendarmes. Il a évoqué « la solitude du commandement » mais s'est montré « optimiste sur l'évolution des conditions de travail », localement. « Commander à Neuves-Maisons n'est pas simple » a confirmé le colonel Durand qui dirige le groupement départemental. Le capitaine Kirch est originaire d'Achen, aux confins ouest du Bitcherland. Son épouse Astride est assistante maternelle. Ils ont deux enfants et un petit-fils prénommé Mahé.

Nombre de maires étaient présents à l'occasion de son départ, dont Jean-Paul Vinchelin et Filipe Pinho, président de la CCMM qui lui ont exprimé leur reconnaissance. Il a reçu de nombreux cadeaux.

Il sera remplacé par l'actuel commandant de Void-Vacon qui vient d'être promu capitaine.

Les échos du conseil municipal

Conseil municipal placé sous la présidence du maire Daniel Lagrange. Toutes les délibérations ont été adoptées à l'unanimité.

Augmentation de la durée hebdomadaire du temps de travail d'un adjoint administratif de 2e classe pour la porter de 19 h à 20 h30 avec l'accord de l'intéressée, à compter du 1er juillet.

Modification du tableau des effectifs : suppression d'un poste d'adjoint technique territorial de 2e classe à 23 heures hebdomadaires pour création même poste pour porter à 27 heures hebdomadaires à compter du 1er septembre.

Reconduction de la convention avec API pour le marché de prestation « préparation et livraison de repas servis dans les restaurants scolaires » pour l'année 2016-2017.

Divers devis ont été signés avec la Sté Quadratch d'Heillecourt pour des travaux d'étanchéité à la base nautique pour 1.070 EUR ; avec la Sté TPM de Laloeuf pour travaux de voirie, rue Saint-Maurice

au niveau du rond-point pour 3.956 EUR et pour la réfection d'un muret de soutènement au niveau du presbytère pour 3.126 EUR.

Acquisition d'une valise mobile informatique à l'école Jean-Rostand, devis de TI Concept d'une valeur de 9.120 EUR pour la fourniture des logiciels, l'installation et la formation du personnel. Une subvention de 4.000 EUR est sollicitée auprès du ministère de l'Education nationale.

Mercredi 22 juin 2016 / Frolois

Le haut débit sur la place publique



Le haut débit, sujet de débats pour les villageois.

Les publicités sur la vitesse de la fibre font grincer les dents des villageois. Difficile pour la commune de surfer sur le net ou de recevoir des mails. L'arrivée du WifiMax, mis en oeuvre par le Conseil régional, n'est qu'un simple pansement et, qui plus est, gangrène la situation.

Pour les autorités, cet équipement ne rend pas la commune prioritaire dans le plan haut-débit. Les usagers remontant régulièrement les dysfonctionnements d'Ozone (Opérateur du

WifiMax), la municipalité a organisé une réunion afin de faire le point. 80 personnes ont écouté les dernières informations de Claude Colin et Stéphane Boeglin. Ozone et le département vont augmenter la puissance des antennes dans la commune et chez les habitants. Ceci permettrait d'atteindre un débit de 20 Mbit/s et d'éviter les coupures subies par les usagers. Stéphane Boeglin a ensuite fait part d'une réunion à la Communauté de communes de Moselle-et-Madon, qui avait eu lieu la veille, en présence de M. Druon, responsable du service développement numérique du Conseil départemental. La demande croissante de débit commence à poser problème aux communes. Les réseaux dits cuivre ne supportant plus la demande, l'option fibre optique, distribuée chez chaque abonné, semble la solution la plus pérenne. Cette orientation de la région pourrait être réalisée d'ici 2025 avec un montage financier public-privé.

« Amélioration en puissance »

Le Conseil départemental parle, pour Frolois, d'une amélioration en puissance, en changeant les antennes du WifiMax au niveau du clocher, ainsi que les antennes sur les maisons individuelles, avec un matériel plus puissant.

Un nouveau forfait 20 Mbit/s + téléphone fixe (option) est annoncé par le Département.

L'intervention au niveau du clocher est en cours. Le changement des antennes individuelles sera réalisé par un installateur envoyé par Ozone, gratuitement.

Les abonnés seront contactés individuellement par un commercial pour l'organisation des rendez-vous. Un engagement de 2 ans pourra être demandé. A confirmer suivant l'abonnement.

La pétition de COF HD

Des villageois ont monté un collectif « le Collectif de Frolois pour le Haut Débit » (COF HD) afin de suivre les évolutions du WifiMax et aussi de montrer aux collectivités les besoins de haut débit. COF HD réalise une pétition pour l'accès au haut débit qui a déjà recueilli plus de 100 signatures d'adultes et 20 pour les jeunes (contre-signature d'un parent obligatoire). En parallèle, une enquête sur les besoins de haut débit est en cours. Une cinquantaine de réponses font ressortir une utilisation très variée de la connexion, soit via une connexion spontanée (réseaux sociaux, jeux...) soit une connexion forcée (déclaration d'impôts en ligne, inscription au réseau du bus...).

Le collectif peut être joint sur son blog : <http://cofhd.canalblog.com> ou son mail « cofrolois.hd@gmail.com »

Mercredi 22 juin 2016 / Neuves-Maisons

Relance de l'éducation populaire



Sandrine Lambert, M. Engelhardt, président depuis 18 ans du FJEP, le maire et M. Chognot.

Après six mois de négociations, une quatrième convention a été signée entre la ville et la Ligue de l'enseignement 54. Elle associe un autre partenaire, le FJEP. Objectif : « Former des citoyens éclairés en renforçant les valeurs républicaines de laïcité, d'égalité, de liberté par le développement d'actions collectives s'appuyant prioritairement sur la jeunesse néodomienne et sur la mixité sociale et intergénérationnelle ».

Ce programme relativement vaste portant sur une période de quatre ans a été acté par Jean-Paul Vinchelin, maire, Jean-Louis Chognot, président de la Ligue 54 et Guy Engelhardt, président du FJEP (Foyer des jeunes et d'éducation populaire) en mairie. Comme les contrats d'assurance, il peut être résilié à tout moment par l'une ou l'autre des parties contractantes, moyennant préavis.

« Ce contrat complète la chaîne éducative » a noté le maire. « Le FJEP est un fer de lance. » Tandis que son adjointe Sandrine Lambert a souligné « un travail commun citoyen-enfants-famille ».

Le président de la Ligue a souhaité une société plus tolérante « qui marcherait mieux » tandis que le maire a évoqué pour le FJEP le « droit à l'impertinence ».

Concrètement, l'accord prévoit l'embauche de l'animateur en poste Jean-Luc Bainville (participation annuelle de la commune 21.000 EUR, idem pour le FJEP et 7.100 EUR pour le Fonjep) et un Emploi Avenir pour Sherley Mosquera.

Vendredi 24 juin 2016 / Chaligny

Election d'un troisième adjoint

Lors du conseil municipal du 17 juin, les points suivants ont été mis à l'ordre du jour :

Périmètres à enjeu foncier. Depuis début 2015, une étude, pilotée en partenariat avec l'EPFL, a été engagée pour définir une nouvelle stratégie foncière à l'échelle du territoire communautaire. Il s'agit d'acquiescer les parcelles utiles pour parvenir à des opérations financièrement stabilisées et de préciser les enjeux en termes de rationalisation de l'action publique et de synergie à mettre en oeuvre entre les services communaux et communautaires.

Participation au projet adolescence. Deux communes, dont celle de Chaligny, s'associent afin de conduire un projet d'animation mutualisé à destination des adolescents : embauche de six animateurs (sportifs, culturels, éducateur spécialisé...)

Programme local de l'habitat. Il s'agit de définir une vision du développement de l'habitat pour 6 ans (2016-2021), renforcer l'aménagement du territoire, soutenir l'attraction résidentielle et apporter des réponses en termes de logements à tous les publics.

Groupement de commande pour l'achat de gaz naturel. La commune a décidé de faire partie du groupement.

Emploi. Les conseillers ont validé la création d'un emploi d'adjoint technique contractuel à temps non complet pour une durée d'un an, l'employé actuellement en charge de la salle polyvalente et de la cantine scolaire ayant fait valoir ses droits à la retraite.

Election d'un nouvel adjoint. Suite à la démission de Francis Hess, Géraldine Rougeaux seule candidate a été élue en tant que 3e adjointe.

Travaux. La réfection du sol de la salle d'activités de l'école maternelle du Val Fleurion a été décidée.

Vendredi 24 juin 2016 / Pulligny

Activités périscolaires : une année bien remplie



Une équipe soucieuse du bien-être de l'enfant.

Lundi soir, le comité de suivi des temps d'activités périscolaires s'est réuni dans la salle du conseil municipal. Il est composé des maires et adjoints de Pulligny et Pierreville, des directrices des deux écoles, des parents d'élèves élus et de la directrice du périscolaire qui est aussi la coordinatrice de toute la logistique des TAP. Une réunion avait déjà eu lieu le samedi précédent avec toute l'équipe des animateurs : personnel municipal, bénévoles et intervenants extérieurs.

Les TAP sont composés de différentes activités.

Sur le thème être bien dans son corps étaient proposés basket, ping-pong, foot, sport en salle, équilibre et posture, jeux sportifs extérieurs, relaxation. Graine d'artiste proposait peinture, pâte à modeler, dessine, perles, fils tendus, papier mâché, atelier papier vitrail et crépon. Sur le thème des sens en éveil étaient regroupées les activités pâte à modeler, jeux de société, anglais, fabrication de bijoux, théâtre, chorale, piscine, cirque, médiathèque, ludothèque, multimédia, cuisine...

Dans l'exploration de l'environnement, on notait la découverte du monde et de certaines coutumes, découverte des timbres, connaissance du territoire...

Après le retour et le dépouillement de toutes les enquêtes établies auprès des enfants, des parents et des animateurs par le périscolaire, il en est ressorti l'organisation, le contenu des ateliers et la répartition des enfants sont satisfaisants.

Pour la prochaine rentrée, le cycle 2 et le cycle 3 seront mélangés pour permettre une meilleure coopération des enfants entre eux et rendre responsable les plus grands.

De nouvelles activités seront mises en place pour la rentrée 2016/2017 comme de l'allemand et de l'initiation à la musique.

Comme les TAP sont de nouveaux subventionnés par l'Etat, ils seront gratuits pour la prochaine rentrée scolaire.

En synthèse, le coût annuel par enfant est de 265,30 EUR. Après déduction de la subvention CAF et de la subvention de l'Etat, il reste à charge pour la commune par enfant la somme de 123,04 EUR soit 3,42 EUR de l'heure par enfant.

Samedi 25 juin 2016 / Chavigny

Subventions et rétrocession

Réunis mardi dernier, en séance ordinaire présidée par le maire Hervé Tillard, les élus ont examiné et approuvé à l'unanimité cinq points inscrits à l'ordre du jour.

Rétrocession. La société immobilière Solorem rétrocède, pour l'euro symbolique, des emprises des sentiers existant autrefois, sur le site de la zone d'habitat du Haldat.

Alignement rue du Tram. La vente d'une maison sise à l'entrée de la rue du Tram, parcelles AC 873 et 874 fait apparaître que la parcelle 873 est frappée par le plan d'alignement de la rue approuvé le 5 octobre 1984. Il convient d'actualiser la rétrocession de cette parcelle à la commune, une superficie de 63 m² au prix de 3 EUR le m².

Subventions. Une subvention est demandée dans le cadre du Plan régional de soutien à l'investissement pour le bouclage des rues de Châtel, des Prés, la sécurité des écoles et l'accessibilité du cimetière. Le conseil approuve le projet présenté pour un montant HT de 85.518 EUR.

Pour financer le nouveau photocopieur, acquis pour la mairie pour un montant HT de 5.893 EUR, une demande de subvention sera adressée au conseil départemental.

Contrats d'entretien. Le projet de contrat d'entretien des chaudières à gaz des bâtiments communaux, établi par la SARL Chavi'nergie, à compter du 1er juillet 2016, a été retenu par 10 voix pour et une abstention, Philippe Susson n'a pas pris part au vote.

Dimanche 26 juin 2016 / Neuves-Maisons

L'opposition municipale change de nom



Les élus du MAIN : Henriette Foos, Gilles Jeanson, Naima Belarbi, Joël Ouali et Jean-Marc Pomares.

Le groupe d'opposition Neuves-Maisons Demain (NMD) évolue et devient officiellement le Mouvement d'alliance indépendant néodomien (MAIN). Suite à la démission de la tête de liste NMD Guy Bernard puis de Maryline Georges-Bernard, le nouveau groupe MAIN reprend la main et affirme « une indépendance totale du groupe vis-à-vis de quelque parti politique que ce soit. » Le nouveau groupe MAIN est désormais composé de cinq conseillers municipaux : Gilles Jeanson, Henriette Foos, Jean-Marc Pomares, Naima Belarbi et Joël Ouali, les deux

premiers siégeant également à la Communauté de communes. Le 6e membre de l'opposition, Claude Schlegel n'en fait pas partie, car adhérent à LR (Les Républicains). Les choses ainsi clarifiées, Gilles Jeanson présidera le groupe MAIN. Il est âgé de 50 ans, gérant immobilier, ancien ouvrier du bâtiment, marié, un enfant, et devenu un heureux grand-père.

Le groupe entend évidemment poursuivre le programme sur lequel il a été élu, dont la réfection de certaines voiries (Vallieux entre autres), une police municipale renforcée et la réalisation d'économies sur divers postes.

Le prochain conseil municipal aura lieu le vendredi 8 juillet à 18 h en mairie.

Lundi 27 juin 2016 / Pulligny

Un poste en service civique pour le développement durable

Service civique. Le conseil municipal a souhaité engager une procédure d'agrément pour la création d'un poste dans le cadre du service civique. la personne recrutée travaillerait auprès de la population et auprès des scolaires pour les sensibiliser aux problématiques de la transition écologique.

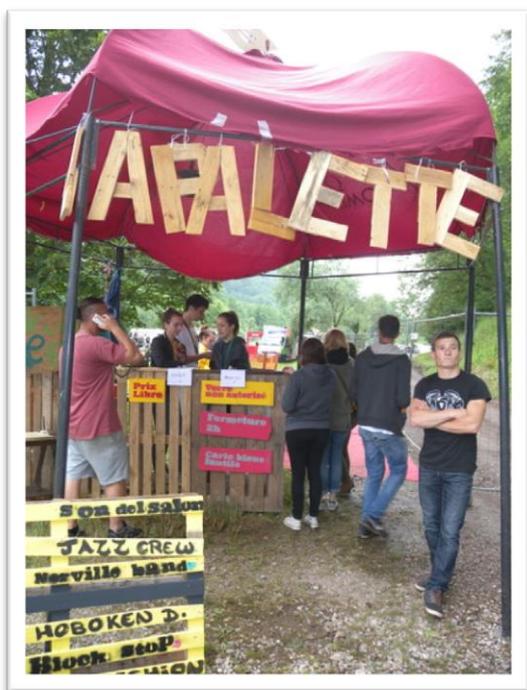
Intercommunalité. La commune renouvelle sa convention auprès de la communauté de communes pour poursuivre sa collaboration dans les activités périscolaires (TAP). Elle renouvelle également la convention "ados", approuve le schéma de mutualisation (mise en commun de biens et de services) proposé par la communauté de communes Moselle Madon, approuve enfin le plan local habitat de la communauté de communes.

Relais. A la demande de GRDF, le conseil a délibéré favorablement pour la pose d'un relais transmetteur, à placer sur un point haut, afin de mettre en place la télérelève de consommation de gaz.

Subvention. Enfin, la commune a décidé de verser pour le concert organisé dans le cadre de la Fête de la musique, une subvention exceptionnelle de 200 EUR au comité des fêtes.

Lundi 27 juin 2016 / Maron

Des palettes partout et le succès au rendez-vous



Le ton était donné dès l'accueil !



Un festival aux allures de "partie de campagne".

Quelle heureuse idée ont eu ces jeunes de l'association « Mets le Son », pratiquement tous issus de Maron, de produire un festival de musique avec, comme support, de simples palettes. De la palette, il y en avait partout ce dimanche ! Pas étonnant que le festival porte ce nom : Lapalette ! Dès l'accueil, le ton était donné : Lapalette affichait sa marque de fabrique : une belle banderole en bois, réalisée à partir de morceaux de... palette.

En progressant à travers l'espace aménagé au bord de la Moselle, le public a eu de quoi se faire plaisir : un son de rap l'interpellaient d'un côté tandis que de l'autre quelques fourgons-restauration invitaient à se sustenter. Parmi eux, un vendeur de sushis sur un vélo.

Des cabanes attiraient l'oeil : dans l'une, Pauline faisait découvrir la fabrication de boutonnieres et de couronnes de fleurs qui connurent un franc succès, dans une autre, ceux désirant se faire tirer le portrait pouvaient le faire... à travers une palette. Un groupe de jeunes rassemblés autour de tables (en palettes) et de vieilles voitures expliquait la raison de sa présence : soutenir l'association « Mets le son » partageant les valeurs altruistes de leur propre association Delta 4 Team qui oeuvre à des actions humanitaires au Maroc.

Un drôle de kiosque à musique proposé par Republica Fantastica permettait d'écouter un concert au casque. Mais c'est sur la grande scène (construite en palettes) qu'avaient lieu la plupart des concerts : d'abord des airs cubains puis du jazz, emmené par le groupe JazzCrew, qui a reconnu être

impressionné par l'organisation de ce festival par de très jeunes gens dont la plupart n'ont pas plus de 20 ans.

Le président, Léo Scheer, était heureux de reconduire cette année le festival qui avait remporté un franc succès l'an dernier. Tout semblait réuni pour une seconde réussite puisque l'équipe s'était donné les moyens : installation des équipements sur site 15 jours avant, appel à une société de sécurité, animations diversifiées... et le beau temps en prime.

Mardi 28 juin 2016 / Xeuilley

Jeux en tout genre à la kermesse



Participation des parents et des enfants.

Cette 3e édition a vu une bonne participation des parents d'élèves, vendredi soir, lors de la kermesse organisée par l'association de parents d'élèves de Xeuilley et Thélod, dans la cour de l'ancien groupe scolaire Pierre-Fisson, marquant la fin d'année scolaire. Tous les visiteurs d'un jour ont pu se distraire en famille sur les nombreux stands traditionnels pour ce genre de manifestation, chamboule-tout, pêche à la ligne, tir au but de l'euro, expériences scientifiques peintures, planches à trous, queues-de-cochon, palets... Sans oublier le stand du Ludo bus de la Filoche avec ses nombreux ouvrages à consulter.



ACTUALITES

DIVERSES

Terre d'initiatives



Les acteurs économiques du territoire étaient réunis à Vannes-le-Châtel

En préambule des assemblées générales de l'ADSN (Agence de développement du sud nancéen), de la MEEF (Maison de l'entreprise, de l'emploi et de la formation) et de la mission locale, le député de la 5e circonscription et président du Pays Terres de Lorraine a dévoilé le projet du Territoire pour la période 2016-2020.

Depuis 2005, le Pays Terres de Lorraine permet aux communautés de communes du Toullois, de Moselle et Madon, du Saintois, de Colombey-les-Belles et de Hazelle-en-Haye (qui intégrera la communauté de communes du Toullois au 1er janvier 2017), de conduire des actions de manière plus efficace à une échelle de 100.000 habitants.

Trois orientations composent ce projet : produire sur le Territoire dans la mondialisation, positiver l'économie des ressources et ancrer la République sociale en encourageant toutes les formes d'engagement en faveur de l'intérêt général, en aidant l'éducation populaire à jouer pleinement son rôle dans l'apprentissage démocratique et la formation de nouvelles générations. Mais aussi en renforçant les liens entre les citoyens et leurs communautés de communes.

Pour conduire ce projet, plusieurs outils de développement sont partagés par les com'com : une Maison du tourisme, une agence de développement économique (ADSN), la MEEF, une mission locale et un service mutualisé en urbanisme (Terres de Lorraine Urbanisme).

Lors de son intervention, et à seulement quelques jours de la création de la grande métropole du Grand Nancy, Dominique Potier a rappelé l'importance et l'urgence de mettre en place un pôle métropolitain, afin de favoriser la cohabitation entre la métropole et les territoires.

A l'occasion de cette réunion studieuse, le nouveau logotype commun à la Mission locale, la Maison de l'emploi, du Tourisme, l'Aménagement urbanisme et l'Agence du développement a été dévoilé.

Bertrand VOGIN

Des agences régionales

Douze agences territoriales constitueront le relais de proximité de la gouvernance Richert. Une répartition qui privilégie un découpage par bassin d'emploi.

Strasbourg. Exit les Départements ? En ce jour de Brexit, la présentation faite à Strasbourg de la carte de l'organisation du Grand Est résonne comme un pied de nez à l'actualité. Si certains en Europe détricotent, Philippe Richert assemble un puzzle plutôt ardu. Quitte à bousculer l'ordonnement convenu des territoires. Relevant le pari de la proximité, sur un vaste ensemble de 57.000 km² pour 5,5 millions d'habitants, le patron de la Région (Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine) délocalise.

Par bassin d'emploi

A la clé, l'implantation de douze agences pour une gouvernance au plus près. Complétant les maisons de la Région à Strasbourg, Metz et Chalons, neuf agences mailleront ce Grand Est. Première surprise, cinq d'entre elles articuleront deux structures distinctes sous l'autorité d'un même directeur : Charleville/Verdun, Troyes/Chaumont, Saint-Dizier/Bar-le-Duc, Thionville/Longwy, Saverne/Haguenau.

Plus surprenant encore, les quatre premières enjambent les limites départementales et calquent les contours de « macrobassins d'emploi ». Reste quatre autres sites : Nancy, Épinal, Sélestat et Mulhouse.

Forte d'une vingtaine de fonctionnaires, chaque agence rayonnera ainsi sur un secteur de 450.000 habitants, une vingtaine de lycées et environ 450 agents. Pour l'heure, l'exécutif cherche des locaux. Prêt, même, à investir dans la pierre. Une décision justifiée par Philippe Richert... dans un souci d'économie : « L'objectif, c'est de gagner en fonctionnement quitte à faire des investissements. Gagner en efficacité, c'est gagner en marge brute », résume le président du conseil régional. Lequel confirme d'ailleurs l'extension en cours des locaux de l'hôtel Saint-Clément à Metz. La Région devrait acquérir entre 6.000 et 8.000 m² dans l'opération immobilière Pontiffroy, afin de rapatrier le personnel dispersé sur trois sites actuellement loués, avenue de Blida, boulevard de Trèves et rue Sainte-Barbe.

Le dispositif délocalisé devrait voir le jour d'ici l'été 2017. Les futures agences auront la charge du patrimoine immobilier (lycées), des ressources humaines, des politiques de formation et du développement économique, des transports scolaires et interurbains. Leurs missions varieront pour s'adapter à leur environnement. Philippe Richert veut croire qu'elles pourront aussi devenir des « agences d'attractivité », afin de « favoriser le développement endogène ». Maître mot, le « circuit court » apparaît au chef de l'exécutif comme le gage de substantielles économies. Répondant au souci d'un « découpage arithmétique », la physionomie de ce plan peut parfois étonner. Ainsi le pays de Bitche relèvera-t-il de l'agence de Haguenau, et Sarreguemines de celle de Metz. Reims ne dispose d'aucune agence, Charleville partagera son directeur avec Verdun... Moins étonnant, Sarrebourg sera rattachée à Saverne et Thionville pourra traiter avec Longwy des spécificités transfrontalières.

Xavier BROUET
